



Compte-rendu du Comité Technique (Spécial de Service) DIRIC du 17 juin 2016

Il s'agissait d'une re-convocation du CTSS.

Le quorum n'est pas à atteindre.

La CFDT-Météo siège seule.

2 agents (l'un prévisionniste à Orly, l'autre de TTI) siègent en tant qu'« experts » .

Une longue introduction est faite par DIRIC/D sur la lettre de mission envoyée par le p-dg à tous les directeurs de région. L'objet en est de réorganiser les DIR.

Il s'agit de mettre en place le fonctionnement avec un réseau piloté par le CMIR (fonctionnement en « étoile »). Cela entraîne que dans la plupart des centres météo, les agents partants ne seront pas remplacés. Toutefois, le p-dg précise bien que les agents qui le souhaitent pourront rester dans leur centre. [cf ce courrier ici en lien.](#)

DIRIC/D va mettre en place un groupe de travail dès ce lundi 20 juin avec les responsables de centres et de divisions avec l'objectif de décrire une organisation future (à 5 ans) avec un focus plus détaillé sur les années 2017 à 2019.

L'ensemble des éléments de conclusion sera présenté en CTSS début 2017, puis en CT-EP.

La CFDT-Météo relève que le p-dg demande de « *s'inscrire dans la perspective de long terme* » (p 2 livrable 2) mais que cette perspective n'est pas identifiée.

Puis le CT-SS débute avec l'examen des points à l'ordre du jour :

SUIVI DE LA SITUATION DES CENTRES-METEOS

Le centre de Châteauroux est désormais fermé.

Points sur les situations des centres de Bourges, Tours, Trappes, Roissy

Le fonctionnement de l'Unité Médias

AUTRES SERVICES (DANS LE CMIR) ET ORGANISATION GENERALE :

Evolution de la division ADM

Opération de restructuration de TTI

Organisation du « PRRC »

L'évolution du service à l'aéronautique

SUJETS DIVERS :

Secours entre centres

Evolution du soutien aux forces Armées

Bilan du plan de formation 2015, point soumis à l'avis du CTSS

Budget 2016

SUIVI DE LA SITUATION DES CENTRES-METEOS

Le centre de Châteauroux est désormais fermé (même si deux agents y travaillent à distance et rejoindront prochainement leurs centres respectifs).

Devant le mécontentement de l'exploitant de l'aéroport quant à cette fermeture, une solution d'extranet est envisagée pour répondre à ses besoins en terme de service météorologique.

Sur ce projet, la CFDT-Météo fait part de ses inquiétudes : il y aura un risque d'incohérence entre des TAF faits par des humains à Orly et des « aérogrammes » qui seraient produits à partir d'une base amont non expertisée.

Le centre de Bourges : l'effectif est désormais à 2 + 5,5 pour un TROED à 7. Un agent est en télétravail, et les vacances (CLIM) qu'il assure à distance se déroulent correctement.

Le centre de Tours : des changements sont annoncés pour le 1^{ier} octobre avec le passage en observation tout automatique et la reprise des fonctions aéronautiques par le centre d'Orly. Quelques productions devront être reprises par DIRIC/Prévi (ex : l'AASQA Association Agréée de Qualité de l'Air – lig'Air, et Cofiroute).

La direction nous indique que le passage en SP se fera à cette date.

L'effectif prévu au printemps 2017 est de 2 + 5,6.

L'avis du CTSS est demandé : nous nous abstenons sur le document d'organisation qui décrit le fonctionnement en régime SP.

Le centre de Trappes :

Des prestations de nuit sont assurées mais selon la direction, la charge de travail de nuit a évolué avec l'automatisation du radio-sondage. Le passage en SP se ferait après la VH 2016-2017.

Par ailleurs, le cadre imposé par le p-dg (au-delà de la VH 2016 – 1017) amène la direction à réfléchir à un pôle de prévision commun St-Mandé – Trappes. Ainsi, un poste PAR – PC pourrait préparer la disparition du poste PAR à Saint Mandé. Il s'agirait de viser, à terme, un poste PC en service permanent en plus des 2 semi-permanents existants. Tout cela reste à construire par le groupe de travail mentionné en introduction.

Il faudra notamment se phaser avec le chantier national de la Prévision Amont.

L'avis du CTSS est demandé : nous nous abstenons sur le document d'organisation qui décrit le fonctionnement en SP, dès lors qu'il n'entre en vigueur qu'après la VH 2016-2017.

Le centre de Roissy :

Concernant le service fourni à l'aéronautique, la direction nous précise que SNA et ADP semblent tout à fait satisfaits des prestations rendues depuis un an.

Pour l'exploitation : 1 recrutement en externe est envisagé et 1 arrivée (sortie d'école) est espérée.

Pour MIR95 : les effectifs devraient enfin devenir nominaux, avec l'arrivée de deux sorties d'école.

Une visite du p-dg est programmée à Roissy le 11 juillet.

AUTRES SERVICES (DANS LE CMIR) ET ORGANISATION GENERALE :

Evolution de la division ADM

Concernant ADM, il faut s'attendre à des ressources réduites de près d'1/3 (passage de 1+11 à 1+8 agents) à moyen terme.

La DIRIC va expérimenter un service facturier dont le périmètre sera D2C, DG, DIRIC, service dématérialisé si l'outil le permet. Un paiement à la commande devrait permettre d'amoinrir les charges de travail sur l'encaissement des recettes (resteraient les recettes institutionnelles à gérer). Ces évolutions permettent d'envisager plus ou moins sereinement la réorganisation. La CFDT-Météo a indiqué que si les agents deviennent polyvalents avec des montées en compétence, cela mérite l'étude d'une reconnaissance indemnitaire.

Le fonctionnement de l'Unité Médias :

La direction indique qu'il y a de « nombreux sujets » avec beaucoup d'acteurs, par exemple DIRCOM, D2C, DG pour ce qui est de la stratégie dans le domaine de la politique Médias. Une « synergie entre l'Unité Médias et la division Prévision » serait étudiée par le groupe de travail DIRIC mis en place suite à la mission donnée par le p-dg (cf. introduction). Saphir est un nouvel outil pour cette unité, qui donne satisfaction, mais qui ne peut pas être utilisé à distance.

La préoccupation majeure est celle des effectifs sur le poste « Tech » de l'Unité Médias.

Un agent est sorti « du tour » et des congés de maladie sont arrivés de manière concomitante. La CFDT avait pour sa part alerté la direction sur ce [problème d'effectifs dès le mois de février](#). Questionnée sur la possibilité d'une sortie d'école, la direction répond que de nombreuses directions demandent des effectifs, et qu'elle a saisi la DSR. Mais pour l'heure, la direction pare au plus pressé. Elle s'interroge sur la possibilité de solliciter les agents de l'Unité qui ne tournent pas ou peu dans « le tour ». Selon elle, l'appel à VMR s'est « bien passé ». Si le constat d'une situation critique est partagé, en revanche, nous notons que la direction n'a pas de solution à court terme.

Opération de restructuration de TTI

Par rapport au 28 avril (dernier CTSS), un document d'organisation nous a été fourni. Il acte la réorganisation récente concernant le rôle particulier de DIRIC/TTI dans le cadre de « la mutualisation » (support N1 par DIRIC/TTI, et découpage du support N2, N3 entre DIRIC/TTI et DSI/IGS).

La CFDT-Météo demande des améliorations sur ce document : les tâches assurées actuellement par TTI/MT doivent être listées plus précisément.

La CFDT-Météo remarque que DIRIC/TTI/MT se voit supprimer un jour de travail (le samedi) au 1^{er} septembre, de manière arbitraire.

L'avis du CTSS est demandé :

Au regard de ces constats, nous votons contre ce document d'organisation. Cela pourrait permettre aux autres organisations syndicales de venir s'exprimer sur ce point.

Les suites de cette opération de restructuration :

Le cadrage DSI en effectifs pour la DIRIC est de 1 + 12.

Les effectifs actuels sont de 1 +16.

Pour rentrer dans le cadrage, la direction envisage de fusionner TTI/AS et TTI/MT. Nous soutenons que le service ainsi constitué doit assurer des interventions 8h00 à 18h00. La CFDT-Météo souligne le besoin exprimé par de nombreux agents et relayé dans un groupe de travail TTI : les systèmes informatiques sur le site de Saint-Mandé doivent fonctionner sur cette plage de 10h. Le document d'organisation doit mentionner cette continuité de service.

Le chantier 10 viendra ultérieurement impacter l'organisation du travail.

La CFDT-Météo demande aussi que les fiches de poste soient élaborées pour la prochaine réunion de ce groupe de travail (28 juin).

Un nouveau document d'organisation de la division TTI – pour une application courant 2017 – devra être élaboré puis soumis à l'avis du CTSS.

Organisation du « PRRC »

Cette mutualisation de l'accueil client mise en place à l'initiative des agents eux-mêmes semble donner satisfaction. La CFDT-Météo indique qu'une amélioration possible est de compléter les formations des agents impliqués.

L'évolution du service à l'aéronautique

- La production de bulletin vol à voiles va être revue (avec une expertise essentiellement le matin)
- Idem pour le GAFOR
- Il est envisagé d'automatiser les MAA : la CFDT-Météo alerte sur une dégradation très probable du service, ainsi que le peu d'efficience gagnée.

SUJETS DIVERS :

Secours entre centres :

Un guide technique est en cours de finalisation pour décrire les opérations de secours mutuel des centres (en cas d'empêchement de produire) : Bourges / Tours, Trappes par Saint-Mandé. Le secours mutuel des CMIR DIRIC et DIRN est traité par ailleurs (document « SPOC »).

Un point intéressant est que la liste des tâches prioritaires y sera décrite ; cela compte pour un centre météo qui aura alors 6 départements à sa charge !

Evolution du soutien aux forces Armées

D2I/DF a fourni des préconisations fonctionnelles, sans structure cible, pour répondre au besoin des Armées. Les interlocuteurs des bases aériennes seront répartis dans les services de la DIR, vraisemblablement dans les centres-météos (Trappes, Bourges et Tours).

Durant la période « de transition », les « référents » actuels de la DIRIC partent à la retraite.

Bilan du plan de formation 2015, point soumis à l'avis du CTSS

Le nombre de jours moyen par agent est en-dessous de la cible à 3,6 jours (objectif à 4 jours).

90% des agents ont suivi des formations, notamment grâce à la formation management qui s'adresse à un public qui contribue habituellement de façon moindre à cet indicateur de suivi.

Le plan de formation est fondé sur les demandes de formation formulées en entretien individuel. Seules les demandes considérées comme « indispensables » constituent le plan. Son taux de réalisation est de 63 %. Des reports de formation seraient à l'origine de l'écart entre les actions inscrites et les actions effectivement suivies.

Des bilans trimestriels pourraient être faits pour étudier l'adéquation entre les offres (au niveau local et au niveau ENM) et les demandes formulées en entretien individuel.

Budget 2016

Le budget octroyé à la DIRIC en début d'année correspondait à la demande.

Des compléments ont été obtenus au premier semestre au bénéfice des divisions dans le besoin.

Dans le cadre du budget rectificatif imposé à Météo-France (4,5 millions d'€ sont « rendus » à l'Etat), la direction financière demande à « récupérer » des crédits. La dotation de service sert de variable d'ajustement.